

SE FORMER À PARTICIPER, PARTICIPER À SA FORMATION

Les enjeux de la participation dans la formation
des travailleurs sociaux



Pôle Ressources Recherche Régional Centre-Val de Loire

COORDONNÉ PAR LAURE FERRAND
JANVIER 2021

Sommaire

Propos d'ouverture	3
« Se former à participer, participer à sa formation » : questionnement et enjeux	5
Retour sur les conférences des 4 ^{èmes} Rencontres de la Recherche : quelques enseignements	7
Des pistes méthodologiques pour initier la participation dans les formations à l'intervention sociale	9
1. Coconstruire un module de formation avec les parties prenantes (personnes concernées, étudiants, professionnels, formateurs)	11
Démarche 1. Produire du savoir pour faire évoluer les points de vue et les pratiques professionnelles	11
Démarche 2. « Prendre et porter la parole » dans le cadre de la formation	13
2. Produire de la connaissance (recherche, mémoire, veille...) de manière collaborative	15
Démarche 3. « Mener une recherche collaborative » répondant aux besoins des personnes concernées et des professionnels	15
3. Associer les étudiants à l'organisation de leur formation et à la vie de leur établissement	18
Démarche 4. « Trouver des espace-temps communs » au sein de l'école de formation	18
Démarche 5. Coconstruire le cadre de la formation avec les étudiants	19
Bibliographie indicative	21
La démarche ATD Quart-Monde du croisement des savoirs et des pratiques	21
Formation à l'intervention sociale et participation	22
Recherche participative, collaborative	22

Propos d'ouverture

Par Olivier CANY, directeur général de l'Institut du travail social de Tours (ITS)

Le Pôle Ressources Recherche Régional (P3R) a été créé par l'ITS et est soutenu par la Direction Régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) depuis 2009, dans le cadre d'un des axes des orientations nationales pour les formations sociales 2007-2009. Son ambition est de favoriser la mutualisation des ressources pédagogiques des écoles de formation en travail social, de permettre une meilleure articulation formation/recherche et d'accroître les activités de recherche des établissements de formation. Cette plateforme régionale associe depuis plus de 10 ans les deux autres écoles de la région Centre-Val de Loire : l'Institut régional de formation sanitaire et sociale Croix-Rouge (IRFSS), l'École régionale de travail social d'Olivet (ERTS) ainsi que le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation (CREAI Centre-Val de Loire).

Au niveau régional, le P3R s'efforce de construire, structurer et consolider la valorisation et le développement de la recherche dans les domaines intéressant les politiques sociales, l'intervention sociale, le travail social et les formations qui y préparent.

Outre un essai de mutualisation des moyens des écoles, la diffusion et la circulation des savoirs, le P3R s'efforce de faire collaborer et dialoguer les acteurs professionnels, les milieux de la recherche, ceux de la formation en travail social ainsi que les personnes concernées.

S'il existe déjà un lien entre formation, action et recherche, sous diverses modalités et à des degrés divers (citons les formations supérieures (DEIS, CAFDES), les professionnels ou les formateurs engagés dans des formations doctorales, les activités d'étude ou de recherche développées par les établissements de formation, les liens forts de ces derniers avec le monde professionnel pour la mise en œuvre de l'alternance, les pratiques de recherche-action), le P3R se veut un moyen d'organiser et de structurer ce lien afin d'en faire un véritable atout.

Par conséquent, la journée d'étude « *Se former à participer, participer à sa formation. Les enjeux de la participation dans la formation des travailleurs sociaux* » s'inscrit dans cette série d'ambitions et a été pensée par le comité de pilotage – que je remercie vivement – comme un temps de diffusion et de circulation des savoirs les plus récents relatifs à la « participation ».

Ce temps fait écho au plan d'action en faveur du travail social de 2015 qui inscrit la participation et l'accompagnement des personnes comme un axe majeur de progrès de l'intervention sociale, et à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté de 2018 et à sa déclinaison régionale qui en prolonge les attendus. Le P3R est partie prenante de ces nouvelles orientations qui visent à une pleine reconnaissance des personnes accompagnées/concernées comme composante centrale des nouvelles politiques d'accompagnement. En cela, il fait écho à d'autres thématiques convergentes : « *la lutte contre le non recours* », « *le développement de la participation* », « *l'aller vers* », le « *décloisonnement des dispositifs* », « *l'approche globale* » et « *la lutte contre la stigmatisation* ».

Cette journée d'étude invite plus que jamais les écoles à refonder la visée des travailleurs sociaux pour et avec les personnes accompagnées. Elle constitue un point d'appui pour réaffirmer la nécessité pour les professionnels d'écouter et de prendre en compte les besoins et les demandes des personnes, de prendre conscience de leurs compétences et de leurs capacités, de prendre en considération leurs savoirs liés à l'expérience vécue dans les programmes de formation.

La participation des personnes est appréhendée par nous, comme un levier essentiel pour faire changer le regard des institutions sur les problématiques individuelles ou collectives, concevoir des dispositifs et des modes d'intervention plus cohérents et efficaces et développer la capacité d'agir individuelle des personnes.

Les écoles, au sein du P3R, ont et auront une responsabilité particulière pour questionner les cultures professionnelles et permettre la co-construction des interventions indispensables à la protection et à l'émancipation des personnes concernées. Telle a été notre ambition pour cette journée commune.

Au nom du comité de pilotage du P3R (ITS, IRFSS, ERTS, CREA), je tiens à remercier Mme Suzanne Rosenberg, ATD Quart Monde, le Collectif SOIF, la Fédération de l'Action Sociale du Loir-et-Cher, l'UNAFORIS et le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours, tous très investis dans ce soutien à un véritable « *choc de participation* ».

« Se former à participer, participer à sa formation » : questionnement et enjeux

Par Laure FERRAND, chargée de mission du P3R Centre-Val de Loire

La quatrième édition des Rencontres de la Recherche a eu lieu à l'Institut du travail social de Tours le 1^{er} octobre 2020. Elles s'est tenue dans le cadre des actions menées par le P3R Centre-Val de Loire (Pôle Ressources Recherche Régional) qui est porté par l'ITS de Tours et qui réunit l'Institut régional de formation sanitaire et sociale de la Croix-Rouge de Chambray-lès-Tours (IRFSS), l'École régionale en travail social d'Olivet (ERTS) et le CREA Centre-Val de Loire.

Intitulées « Se former à participer, participer à sa formation. Les enjeux de la participation dans la formation des travailleurs sociaux », ces rencontres se fondent sur plusieurs enjeux et questionnements.

En effet, la participation repose sur un principe d'égalité et de réciprocité. Dans les formations en travail social, elle a pour objet l'apprentissage de la prise en compte des savoirs des personnes concernées pour répondre à leurs besoins¹. En pleine expansion, cette participation s'inspire des textes initialement destinés aux établissements sociaux et médico-sociaux (loi de lutte contre les exclusions de 1998, loi du 2 janvier 2002 et Charte des droits et des libertés de la personne accueillie), avec pour principes premiers la formation au changement de regard sur les personnes accompagnées et la découverte de la possibilité de coconstruire.

Plusieurs outils se développent à l'image de la coconstruction de modules de formation, de journées d'étude ou encore la démarche du croisement des savoirs d'ATD Quart Monde. Sous cet angle, « se former à participer » ne consiste pas uniquement pour les (futurs) professionnels de l'action sociale à « faire » participer mais à participer soi-même, c'est-à-dire apprendre à être un acteur parmi d'autres dans l'élaboration d'un savoir partagé. Cela nécessite donc pour « participer à sa formation » d'avoir accès à des conditions favorables de participation aussi bien au niveau de l'ingénierie pédagogique, des travaux à réaliser, des cours, de la recherche collaborative, pour apprendre, entre autres, à construire un point de vue collectivement, à valoriser les capacités critiques, à acquérir de nouvelles compétences transférables².

Créer des conditions favorables à la participation constitue donc un enjeu de taille tant elles viennent nous interroger sur nos pratiques et nos représentations.

Déjà nos pratiques aussi bien professionnelles que formatives. Comment produire du savoir commun ? Comment associer l'ensemble des personnes à des travaux dans les écoles de formation en travail social ? Quelle place accorder à chacun ? Comment former de futurs professionnels du travail social qui devront sur les terrains mettre en œuvre cette participation ? Comment faire en sorte qu'elle ne soit pas simple témoignage ou contribution mais qu'elle fasse émerger la prise de parole, le débat d'idées, la prise en considération de la parole de l'autre ? Autant de questions qui montrent combien il est nécessaire rendre concret l'intitulé de cette journée que nous avons formulé sous forme dialectique : « se former à participer, participer à sa formation »

¹ UNAFORIS, guide « La participation des personnes ressources concernées aux formations de l'intervention sociales », septembre 2018.

² HCTS, « Participation des personnes accompagnées aux instances de gouvernance et à la formation des travailleurs sociaux », rapport du groupe de travail adopté par le HCTS en séance plénière, 7 juillet 2017.

Ensuite ce sont nos représentations et nos conceptions du monde que la participation vient interroger. En énonçant le terme de « participation », d'autres viennent en tête : citoyenneté, démocratie, inégalités sociales, savoirs, pouvoir, etc. « Se former à participer et participer à sa formation » implique donc un travail de fond sur la reconnaissance du savoir de l'autre, la reconnaissance de la légitimité de la parole de l'autre, la capacité à partager le pouvoir, la prise de décision et la prise de conscience de la place que l'on occupe dans l'espace social.

Cette journée nous a permis de réfléchir aux différentes conceptions de la participation, à ses potentialités et limites dans la formation, à la place de chacun dans les structures de formation, mais aussi à imaginer ensemble les manières de faire de la pédagogie et d'intervenir auprès des étudiants.

À travers ces actes, nous souhaitons mettre en avant les différents enseignements et les pistes de travail qui ont été initiés dans le cadre des conférences du matin et des ateliers qui se sont tenus l'après-midi. Il s'agit de fournir à chacun des pistes de réflexion et méthodologiques pour mettre en œuvre différentes actions de participation dans les actions de formation.

Soulignons enfin que la publication de ces actes a été coordonnée par Laure FERRAND, chargée de mission du P3R Centre-Val de Loire. Le contenu repose sur les contributions des conférencières et des animateurs des ateliers, à savoir :

- Elsa BARRAU (ITS Tours)
- Mohamed DARDOUR (ERTS Olivet)
- Martine GRAIGNON (IRFSS Croix-Rouge)
- Guillaume LOPIN (ITS Tours)
- Isabelle NAEGELIN (IRFSS Croix-Rouge)
- Sonia PLASSE (ITS Tours)

Retour sur les conférences des 4^{èmes} Rencontres de la Recherche : quelques enseignements

La matinée des 4^{èmes} Rencontres de la Recherche a été dédiée à la tenue de conférences assurées par trois intervenantes :

- Suzanne ROSENBERG, sociologue et co-animatrice du réseau Wrésinski d'ATD Quart Monde « Participation, croisement des savoirs ». Le but du réseau est de promouvoir la démarche de recherche-formation-action par le croisement des savoirs et des pratiques.
- Nathalie RICOU, formatrice à l'Institut de formation en travail social d'Échirolles, et Fatma MESSAOUDENE, personne concernée. Toutes deux font partie du collectif SOIF. Celui-ci est né en 2014 et réunit quatre acteurs de l'action sociale : l'ODENORE (Observatoire des non-recours aux droits et aux services), l'IFTS (Institut de formation en travail social d'Échirolles), l'ESSE (École Santé Social Sud Est) et la FAS Auvergne Rhône-Alpes (Fédération des acteurs de la solidarité). L'enjeu du collectif consiste à renforcer les liens entre la recherche, la formation des professionnels de l'action sociale et les pratiques de terrain dans le champ sanitaire et social.

Nous pouvons retenir plusieurs enseignements de ces conférences.

Le premier concerne les différentes formes de savoirs et de participations qui ont été présentées et analysées par Suzanne ROSENBERG. Elle a pu mettre en avant l'existence de trois formes de savoirs qui structurent les actions du Croisement des savoirs et des pratiques d'ATD Quart Monde :

- Le savoir théorique, académique détenu par les chercheurs et les universitaires
- Le savoir d'action, d'expertise détenu par les professionnels de terrain
- Le savoir d'expérience, du vécu détenu par les personnes en situation de vulnérabilité

Le deuxième enseignement a trait aux différents niveaux de participation. Nous reproduisons ici les échelles de participation de Sherry ARNSTEIN présentées par Suzanne ROSENBERG³. Le périmètre des tenants et aboutissants de la participation implique de distinguer ce qui relève d'une réelle participation de son simulacre.

Les échelles de participation selon Sherry R. ARNSTEIN

Niveau	Qualification	Définition
Niveau 1	Manipulation	Ces niveaux supposent un public passif à qui on fournit des informations pouvant être partiales et partielles.
Niveau 2	Instruction	
Niveau 3	Information	Le public est informé sur ce qui va se produire, sur ce qui est en train de se produire et sur ce qui s'est déjà produit.
Niveau 4	Consultation	Le public a la parole mais n'a aucun pouvoir dans la prise en compte de son point de vue.
Niveau 5	Implication	Les opinions du public ont quelques influences mais ce sont encore les détenteurs du pouvoir qui prennent les décisions.

³ ARNSTEIN Sherry R., "A Ladder of Citizen Participation", *Journal of American Institute of Planners*, 1969, n°35/4, pp.216-224.

Niveau 6	Partenariat	Le public peut commencer à négocier avec les décideurs, incluant un accord sur les rôles, les responsabilités et les niveaux de contrôle.
Niveau 7	Délégation de pouvoirs	Délégation partielle des pouvoirs à un collectif.
Niveau 8	Contrôle par les citoyens	Délégation totale dans la prise de décision de l'action.

Le troisième enseignement repose sur les conditions de la participation des « groupes de pairs », des personnes concernées. Cette participation, dans le cadre des formations et de la constitution des savoirs d'expérience, ne peut reposer sur un simple témoignage des personnes. L'intervention conjointe de Nathalie RICOU et de Fatma MESSAOUDENE a montré que les personnes concernées ont besoin d'être regardées, écoutées et de ne pas être définies à partir de leurs manques qui les stigmatisent. Si l'écoute et la considération sont centrales, le collectif SOIF a également fait le choix de rémunérer les personnes concernées au regard de leur implication dans les différents travaux.

Enfin, la journée a permis de faire ressortir les attentes des différents acteurs impliqués : étudiants, professionnels de terrain, personnes concernées et cadres pédagogiques des écoles de formation. Le guide UNAFORIS « La participation des personnes ressources concernées aux formations à l'intervention sociale », publié en 2018, a pu servir de support de réflexion aux participants à la journée. Le schéma dédié aux apports pour chaque partie prenante permettant de synthétiser les attentes des uns et des autres. Il est reproduit ci-dessous.

*Les apports de la participation des personnes concernées à la formation des travailleurs sociaux :
extrait du guide UNAFORIS de 2018 (page 15)*



Des pistes méthodologiques pour initier la participation dans les formations à l'intervention sociale

L'après-midi des 4èmes Rencontres de la Recherche a été dédié à la tenue d'ateliers de co-construction de séquences pédagogiques avec la participation des différents membres du public. En effet, étaient présents dans les ateliers des cadres pédagogiques des trois écoles de formation de la région Centre-Val de Loire, des étudiants en 3^{ème} année d'assistant de service social, des étudiants en filières CAFERUIS et CAFDES. S'y sont ajoutés des professionnels de l'action sociale (champs de la protection de l'enfance, du handicap, des acteurs de la solidarité) et du milieu hospitalier (CHRU de Tours). Des personnes concernées étaient également présentes.

Les trois thématiques de travail sont les suivantes :

- Coconstruire un module de formation avec les parties prenantes (personnes concernées, étudiants, professionnels, formateurs)
- Produire de la connaissance (recherche collaborative, mémoire, veille...) de manière collaborative
- Associer les étudiants à l'organisation de leur formation et à la vie de leur établissement

D'une durée de 2 heures, les ateliers ont permis de créer l'échange et d'initier des idées et des pistes de mise en œuvre pour rendre effectifs la participation et le croisement des savoirs. Ce sont ces pistes que nous restituons dans cette partie. Même si elles sont plus ou moins précises, plus ou moins développées, elles reflètent la richesse du travail collectif et le souhait de travailler ensemble à la définition de séquences formatives faisant sens pour toutes les personnes présentes.

Au total, ce sont cinq démarches qui sont restituées :

1. Produire du savoir pour faire évoluer les points de vue et les pratiques professionnelles
2. « Prendre et porter la parole » dans le cadre de la formation
3. « Mener une recherche collaborative » répondant aux besoins des personnes concernées et des professionnels
4. « Trouver des espace-temps communs » au sein de l'école de de formation
5. Coconstruire le cadre de la formation avec les étudiants

Comme il s'agit de pistes, la restitution de ces ateliers s'accompagne d'une rubrique « Pour aller plus loin » afin de prolonger la réflexion.

Les ateliers puis leur restitution en amphithéâtre ont fait émerger des interrogations et des souhaits communs. Jusqu'où aller dans la participation ? Comment limiter la violence symbolique qui s'exprime dans les rapports sociaux ? Comment intégrer les étudiants et les personnes concernées dans l'ingénierie pédagogique ? Est-ce que leur participation doit être obligatoire ou volontaire ? L'explicitation de ces questions a fait émerger une volonté commune de :

- Favoriser la transversalité entre les filières de formation pour une connaissance mutuelle et une production commune de savoirs
- Faire en sorte que l'avis de chacun soit considéré
- Prendre en compte la temporalité de chacun des acteurs, des personnes concernées aux professionnels de l'action sociale, des étudiants aux formateurs sans oublier les chercheurs.

Compte-tenu de la thématique de la journée, la figure de l'étudiant occupe une place centrale dans les préoccupations et les attentes qui ont été formulées. Ce qui est souhaité par les étudiants et les formateurs des écoles de formation est une participation active des étudiants, et cela à trois niveaux :

- Du cadre de la formation (identifier des espace-temps communs, conditions de la participation, mise en œuvre de groupes de pairs, etc.)
- Du contenu de la formation (modalités d'apprentissages, co-construction de modules de formation, des enseignements, travail conjoint avec les formateurs)
- De la vie étudiante (le développement et la valorisation des associations d'étudiants et d'anciens étudiants sont apparus comme un axe pertinent)

1. Coconstruire un module de formation avec les parties prenantes (personnes concernées, étudiants, professionnels, formateurs)

Les deux ateliers qui se sont tenus sur ce thème ont mis au cœur de la production des savoirs les étudiants et les personnes concernées. En ce sens, la démarche du croisement des savoirs et des pratiques d'ATD Quart Monde ou encore les dispositifs issus de l'éducation populaire occupent une place de choix. En distinguant les différents types de savoirs et en promouvant la prise de parole, ils promeuvent la légitimité de la place et du rôle de chacun.

Démarche 1. Produire du savoir pour faire évoluer les points de vue et les pratiques professionnelles

L'objet

La démarche proposée dans le cadre de la formation des étudiants en travail social articule la méthodologie de l'analyse de la pratique entre groupe de pairs avec les trois types de savoirs définis par ATD Quart Monde (théorique, d'action et d'expérience). Elle doit participer à la professionnalisation des étudiants à travers l'apprentissage de la déconstruction des représentations, de l'écoute et de la capacité à faire émerger un langage commun entre les personnes concernées, les professionnels de l'action sociale, les formateurs et les étudiants. Par ailleurs, elle permet d'engager un travail de veille professionnelle à travers l'identification de thèmes de travail.

La démarche s'initie dès le début de la formation des étudiants, puis au fil de l'eau.

Pour quoi faire ?

L'objectif est notamment de permettre une amélioration des pratiques formatives et professionnelles en confrontant les points de vue pour faire évoluer le sien. De plus, le déroulement proposé a pour vocation à s'adapter à la future pratique professionnelle des étudiants.

4 objectifs sont présentés :

- 1/ Définir une méthodologie de travail adaptable aux situations de formation et professionnelles
- 2/ Faire vivre la co-construction aux apprenants pour l'expérimenter après la formation
- 3/ Intégrer les trois dimensions de savoir (théorique, d'action, d'expérience)
- 4/ Améliorer les pratiques professionnelles

Et concrètement ?

La démarche réunit des étudiants, des professionnels de l'action sociale, des formateurs et des personnes concernées.

Elle se décompose en 5 étapes :

1/ Identifier les participants à la démarche. Sont constitués des groupes de pairs étudiants et des groupes de pairs formateurs/professionnels. Il est nécessaire, pour la constitution des groupes, d'éviter l'interconnaissance entre les membres.

Vient ensuite la définition collective du thème de travail qui prend en considération les différents points de vue.

2/ Les groupes de pairs sont mis au travail, dans le cadre de la formation. Ils travaillent sur le thème défini au préalable à partir de ressources documentaires.

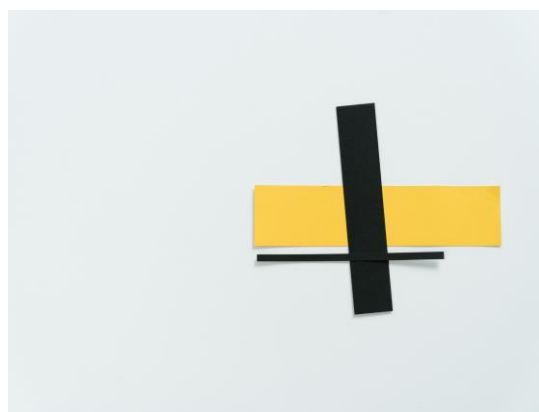
3/ Les points de vue des groupes sont mis en commun. Il s'agit de produire et de partager le savoir sur le thème. Ce savoir est issu à la fois du savoir académique via la recherche documentaire, du savoir d'action via les points de vue des formateurs et des professionnels, du savoir d'expérience à travers le point de vue des étudiants.

4/ Les étudiants, formateurs et professionnels se réunissent avec des personnes concernées pour recueillir leur point de vue, leur expérience sur le thème étudié.

5/ À partir du travail des groupes de pairs, de la mise en commun puis du recueil de données auprès des personnes concernées, les étudiants produisent une veille professionnelle qu'ils valorisent à travers un travail infographique. Elle est directement mise en lien avec la pratique professionnelle.

Enfin, la méthodologie telle qu'elle est déclinée intègre une dimension évaluative qui se fait au fil de l'eau.

Pour aller plus loin : le croisement des savoirs et des pratiques d'ATD Quart Monde



« Dans la démarche du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté, il s'agit de mobiliser trois sources de savoir : le savoir théorique, académique – le savoir d'action, professionnel – le savoir d'expérience de la vie. »⁴ Le croisement implique une démarche de va-et-vient entre ces savoirs, une reconnaissance des différents savoirs, la mise en place d'espaces permettant l'expression des points de vue. Au sein du mouvement ATD Quart Monde, ce sont les Universités Populaires qui mettent en œuvre la démarche.

Neuf points clés servent de repères aux animateurs et organisateurs⁵.

1/ « Définir un objet concret » (ex : la réussite scolaire)

2/ « La composition des groupes » (mise en présence des différents acteurs)

3/ « Le travail en groupes de pairs » (professionnels et/ou chercheur, personnes militantes)

4/ « La coanimation » (le groupe est soutenu par un animateur-référent)

5/ « La parole des personnes en situation de pauvreté est, à la fois, le point de départ et le fil conducteur de la démarche »

6/ « Le travail sur les représentations mutuelles » (prendre conscience de ses propres représentations)

7/ « L'analyse croisée et la confrontation »

8/ « La co-production, la co-écriture : du croisement des savoirs au croisement des pouvoirs ». Il faut s'assurer de la participation de chacun et faire en sorte que chacun s'approprie le travail réalisé.

9/ « Prendre le temps, s'adapter au rythme de chacun, avoir confiance dans l'intelligence des personnes en situation de pauvreté et dans l'intelligence collective. »

Sur la démarche, on se référera à la bibliographie indicative présentée à la fin de ce livret.

⁴ ATD Quart Monde, « La démarche du Croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté », *Repères*, juin 2016.

⁵ *Ibid.*

Démarche 2. « Prendre et porter la parole » dans le cadre de la formation

L'objet

Cette séquence d'apprentissage a lieu en début de formation et réunit trois acteurs : étudiants, formateurs et personnes concernées. À partir de l'identification d'un thème et de la formulation d'une question, il s'agit d'engager la discussion, de partager ses représentations et ses expériences, d'apprendre à se connaître. De plus, la programmation de cette séquence d'apprentissage en début de formation n'est pas anodine car elle invite les étudiants à se familiariser avec les différents champs d'intervention du travailleur social et avec les spécificités (conditions de vie, situations de vulnérabilité, etc.) de chaque public qu'ils accompagneront dans leur exercice professionnel.

Le dispositif mobilisé, « Porteur de paroles », vise notamment à apprendre à se sentir à l'aise dans la prise de parole et dans l'animation d'un débat.

L'école de formation est le lieu de déroulement de cette séquence.

Pour quoi faire ?

Les objectifs énoncés mettent particulièrement l'accent sur la nécessité de la discussion et de la (re)connaissance mutuelle.

Six objectifs sont énoncés :

- 1/ Dynamiser la formation
- 2/ Faire de chacun un acteur
- 3/ Améliorer la communication
- 4/ Avoir des débats
- 5/ Avoir des allers-retours entre la réalité de terrain et la formation
- 6/ Se comprendre

Et concrètement ?

Cette séquence d'apprentissage implique de définir au préalable :

- Des temps de réunions préparatoires et au fil de l'eau
- La mise en œuvre de partenariats avec les établissements sociaux et médicosociaux mobilisés
- La rémunération des personnes concernées

La réunion préparatoire rassemble étudiants, formateurs et personnes concernées. Ensemble, ils déterminent des groupes de travail (porteurs de parole) et formalisent un thème (exemple : le logement). À partir de là, une question est formulée, elle sert de fil rouge à la séquence de formation. Elle doit permettre de mettre en place une action de « porteur de parole » par groupe de travail.

Le dispositif de porteur de parole est ensuite mis en œuvre. À partir de la question écrite, chacun est invité à énoncer son point de vue. Le débat doit émerger pour que chacun puisse prendre connaissance du statut de l'autre, son expérience, son point de vue, ses attentes.

Pour les étudiants et les personnes concernées, l'action doit permettre à chacun de se sentir autorisé à prendre la parole et à faire valoir son point de vue.

Chaque groupe porteur de parole recense les opinions, analyse les représentations et crée ainsi un savoir commun.

Un temps de restitution rassemblant l'ensemble des acteurs est prévu pour que chaque groupe puisse faire part des résultats de son travail. Chacun intervient dans le temps de la restitution. Il faut veiller à l'équité dans la prise de parole. Les supports produits dans le cadre des groupes porteurs de parole peuvent venir illustrer les propos.

Pour aller plus loin : le porteur de paroles, un dispositif issu de l'éducation populaire de rue



À l'origine, le dispositif de porteur de parole vient de l'éducation populaire de rue. Il cherche à engager le débat dans l'espace public et à créer des rencontres. Il part d'une question écrite en grand format (par exemple, sur la photo ci-contre, il est demandé « qu'est-ce qui vous rend heureux ? »), question à partir de laquelle les passants sont invités à répondre et à débattre.

La scop Le Contrepied en a rédigé un livret méthodologique. Parmi les intérêts de ce type de dispositif, 4 d'entre eux correspondent à la manière dont il a été décliné ci-dessus.

« Le porteur de parole peut donc permettre :

De s'autoriser, par les rencontres occasionnées dans le dispositif, à douter, évoluer, remettre en cause ou conforter nos opinions.

De changer de posture, en se mettant en situation d'écoute, de recueil de propositions ou de critiques... et ce faisant, de réaliser que les gens ont le plus souvent des choses à dire, des points de vue construits sur bien des sujets.

De faire prendre conscience aux gens eux-mêmes qu'ils ont des choses à dire, pour peu qu'on leur en donne l'occasion, et de valoriser leur parole en l'affichant dans l'espace public.

D'appréhender des réalités sociales par l'intermédiaire de réponses non statistiques, mais incarnées par des personnes, de réaliser que leurs visions peuvent être contradictoires tout en restant légitimes. »⁶

Concernant la question, trois types existent : la demande d'arguments, la demande d'idées, la demande de témoignages.

« Quelques exemples qui ont bien fonctionné (mais il faudrait dire dans quel contexte et avec quelle intention, mais bon, ça donne quand même des exemples) :

Le travail rend-il heureux ?

Que faites-vous de votre temps libre ?

Être au chômage, c'est ne rien faire ?

Que consommez-vous trop ?

Être jeune à, c'est.....

La solidarité, ça existe encore ? »⁷

⁶ Scop Le Contrepied, *Porteurs de paroles. De l'éducation populaire dans la rue*, St-Germain sur Ille, p. 5.

⁷ *Ibid.* p. 16.

2. Produire de la connaissance (recherche, mémoire, veille...) de manière collaborative

Comme le souligne le sociologue Philippe Lyet, la recherche participative ou collaborative ne va pas de soi car elle interroge la légitimité des résultats vis-à-vis de la communauté scientifique. Dès lors, ce qu'il nomme la « *recherche conjointe* » comporte, entre autres, un enjeu central portant « *sur la finalité de la démarche, ce qui suppose que doivent être explicitées à un moment ou un autre les raisons des différents acteur-ice-s à s'engager dans cette aventure qui ne correspond pas aux cadres les plus habituels de leur pratique.* »⁸ La démarche présentée ci-dessous tente de tracer les sillons de cette finalité à travers la mise en présence des différents acteurs et la volonté de « *faire connaissance pour faire société* »⁹.

Démarche 3. « Mener une recherche collaborative » répondant aux besoins des personnes concernées et des professionnels

L'objet

À partir d'un problème récurrent rencontré par les professionnels dans leur lieu d'exercice, celui-ci est défini et transformé collectivement en un objet de recherche impliquant la participation de tous les acteurs. Dans ce cadre, la démarche de recherche est coconstruite de la définition de son objet à l'analyse par toutes et tous. Cette démarche nécessite donc un temps long (2 ans) pour permettre les allers-retours entre l'expérience vécue et l'analyse scientifique. Ce type de démarche s'apparente à celle engagée par la sociologie depuis les années 1970 avec notamment la méthode de l'intervention sociologique ou encore celle plus récente, de la méthode d'analyse en groupe (MAG).

Cette démarche de recherche-action ou recherche collaborative aboutit à la coconstruction de pistes d'action participant à la résolution du problème identifié.

Pour quoi faire ?

La déconstruction des représentations que chacun a sur les autres constitue l'intérêt premier de cette démarche. Pour le professionnel de l'action sociale, la démarche est censée apporter une modification de la représentation qu'elle a de la personne concernée et réciproquement. Il en est de même de la vision des chercheurs, étudiants et financeurs.

Cinq objectifs génériques peuvent être énoncés :

- 1/ Faire un diagnostic de la situation qui pose problème
- 2/ Dresser les profils des publics et des professionnels concernés
- 3/ Analyser la situation par différents angles d'approche
- 4/ Comprendre les raisons qui expliquent le phénomène
- 5/ Coconstruire des pistes d'action

⁸ Lyet Philippe, « Les recherches conjointes : faire connaissance pour faire société », *Actualité sociale*, 2020, novembre, p.23.

⁹ *Ibid.* p. 22.

Et concrètement ?

La démarche de recherche collaborative comprend les personnes suivantes : chercheurs, financeurs (État, collectivités territoriales, etc.), acteurs institutionnels, les personnes concernées, professionnels de l'action sociale, formateurs et étudiants des écoles de formation.

Plusieurs prérequis doivent guider la recherche :

- Respecter la temporalité des différents acteurs. Par exemple, pour les étudiants impliqués, c'est la temporalité de la formation qui va être déterminante dans l'implication. Aussi, le rythme des personnes concernées est à prendre en considération, c'est pourquoi le calendrier peut être réajusté au fil de l'eau.
- Le cadre de la recherche est défini collectivement.
- La finalité de la recherche doit être clairement identifiée : elle doit faire sens pour chacun.
- La participation à la recherche se fait sur la base du volontariat, notamment pour les personnes concernées.

Deux groupes de travail sont constitués pour mener à bien la démarche :

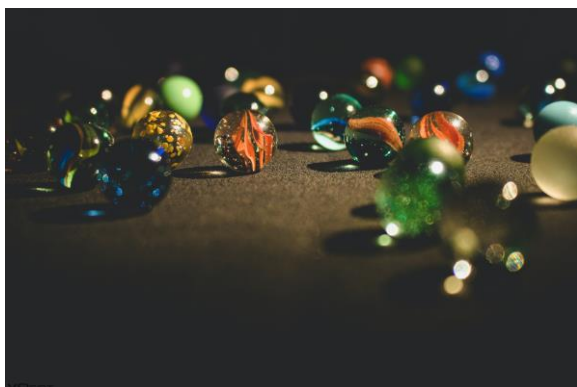
- Un comité de pilotage composé de chercheurs, professionnels, étudiants, personnes concernées, décideurs et financeurs.
- Des groupes de pairs pour que chacun puisse prendre la parole. Il s'agit d'aboutir à une définition collective des modalités de travail.

Ces groupes de travail interviennent tout au long de la démarche. Le premier temps est celui de la déconstruction des représentations, la prise de connaissance, l'appropriation du sujet par chacun.

La méthodologie mise en œuvre pour entamer la recherche peut se fonder sur les étapes identifiées dans le cadre de la MAG (cf. *infra*) ou de la *grounded theory*.

Enfin, la valorisation de la démarche de recherche doit passer par différents supports. En effet, le rapport à l'écrit étant un des faits sociaux les plus discriminants, il faut varier les supports pour que chaque acteur puisse s'y retrouver et se sentir légitime dans la présentation des résultats. C'est pourquoi il est envisagé de valoriser les résultats par la vidéo, le théâtre forum ou encore le dessin.

Pour aller plus loin : la méthode d'analyse en groupe (MAG)



La méthode d'analyse en groupe a fait l'objet d'un ouvrage méthodologique publié en 2005, de L. VAN CAMPENHOUT, J-M. CHAUMONT et A. FRANSEN, *La méthode d'analyse en groupe. Application aux phénomènes sociaux*.

« La MAG vise précisément à articuler la prise en compte de la diversité des expériences et à élaborer une analyse d'ensemble, permettant de reconstruire le système d'action duquel les participants sont partie prenante. En cela elle conjugue l'engagement de chacun et la

distanciation de l'analyse collective »¹⁰. Forme de recherche-action, la méthode d'analyse en groupe a pour particularité d'être un dispositif piloté par les chercheurs qui associe directement les acteurs concernés par le problème étudié. Avec pour objectif d'explorer et discuter des perspectives

¹⁰ Van Campenhout Luc, Franssen Abraham, Cantelli Fabrizio, « La méthode d'analyse en groupe. Explication, applications et implications d'un nouveau dispositif de recherche », *SociologieS*, mis en ligne le 05 novembre 2009, consulté le 20 juin 2018. URL : <https://journals.openedition.org/sociologies/2968>

pratiques, elle implique la constitution de groupes d'une douzaine de personnes qui analysent collectivement des situations et des expériences.

Chaque étape de la recherche implique la mise en commun des résultats pour que chaque acteur puisse intervenir et faire part de son expérience, de son point de vue, de son analyse.

Dans le champ du travail social, ce type de recherche conduit à « *l'élaboration collective d'une intelligence réflexive de l'action sociale* »¹¹. Cependant, la pratique de la MAG est bien balisée et calibrée, chaque étape doit être respectée et c'est ce à quoi s'attèlent les auteurs dans leur ouvrage. Elle implique des individus qui acceptent de participer au débat et qui sont prêts à écouter des points de vue contradictoires.

Plusieurs références d'ouvrages et articles sont présentés dans notre bibliographie.

¹¹ *Ibid.*

3. Associer les étudiants à l'organisation de leur formation et à la vie de leur établissement

Les ateliers qui ont traité ce thème ont particulièrement mis l'accent sur la place et le rôle des étudiants dans les écoles de formation. Qu'il s'agisse de l'atelier « Trouver des espace-temps communs au sein de l'école de formation » ou de l'atelier « Coconstruire le cadre de formation avec les étudiants », il semble que l'enjeu premier se situe autour de la participation des étudiants, participation à comprendre au sens de délégation de pouvoir, c'est-à-dire qu'on remet entre leurs mains la possibilité de définir des contenus pédagogiques ou encore de disposer d'espaces favorisant la transversalité des filières de formation.

Démarche 4. « Trouver des espace-temps communs » au sein de l'école de formation

L'objet

L'organisation de la formation doit permettre le partage des savoirs. La définition d'espace-temps communs y participe dans le sens où ils balisent le parcours de formation de l'étudiant aussi bien au niveau temporel que spatial. Ici, la participation est envisagée sous l'angle de la transversalité des formations, de la formalisation des attentes des formateurs et des étudiants, de l'implication des professionnels et des personnes concernées.

La coconstruction d'espaces communs se fait tout au long de la formation, à différentes étapes (début, milieu, fin). Sont concernés les étudiants, formateurs, professionnels et personnes concernées.

Pour quoi faire ?

Les objectifs mettent particulièrement l'accent sur l'interconnaissance des différents acteurs.

Cinq objectifs sont énoncés :

- 1/ Déconstruire la verticalité
- 2/ S'appropriier la formation
- 3/ Mettre en place une horizontalité des savoirs
- 4/ Penser l'espace en terme de proxémie
- 5/ Responsabiliser les étudiants

Et concrètement ?

Plusieurs possibilités ont été évoquées dans l'atelier qui s'est tenu lors de la journée d'étude.

Les associations des étudiants et les associations professionnelles (exemple : Association nationale des assistants de service social) peuvent servir de support à la mise en œuvre de ces espace-temps. Il s'agit d'investir ces associations pour que l'étudiant affirme sa place en tant que tel mais aussi en tant que futur professionnel.

Par ailleurs, il s'agit de créer un espace commun au sein de l'école de formation, espace géré par les étudiants et les formateurs dans lequel chacun s'investit. Cet espace a notamment pour objet de faire émerger les besoins et les attentes des étudiants. Il doit permettre la transversalité des formations, est pensé et présenté comme un espace de vie.

Est également émise l'idée de mettre en œuvre des temps de formation impliquant la participation de tous les acteurs.

Pour aller plus loin : Le dispositif « Savoir coopérer » au sein de l'IRFSS Croix-Rouge de Chambray-lès-Tours (37)



Dans le cadre du dispositif « Savoir coopérer » développé à l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS) de Chambray-lès-Tours, depuis 2012, les étudiants de toutes les filières de formation sont amenés à construire des supports pédagogiques et séances de formation qui visent à faire connaître les spécificités du métier vers lequel ils s'engagent et leurs champ de compétences. Ils sont également amenés à participer à la construction de conférences.

Pour la formation d'assistant de service social, chaque année, les étudiants font émerger dans le collectif leurs besoins et attentes en termes de formation au regard du chemin déjà parcouru et à venir. Ces temps d'expressions des besoins sont animés par les délégués et les formateurs référents d'année.

Par la suite les étudiants sont associés à la recherche d'intervenants ou à l'organisation d'interventions ou d'actions à l'extérieur de l'IRFSS (par exemple : assister à une audience au tribunal, aller à la rencontre d'institutions du champ du travail social, etc.).

En 2^{ème} année, ils s'initient à l'ingénierie pédagogique en construisant un scénario pédagogique autour d'un problème social repéré et analysé. Ils animent ce scénario auprès d'autres étudiants de leur filière ou non.

En 3^{ème} année, l'expérience repose sur une autonomie complète des étudiants dans la construction de séquences de formation, la recherche et la sollicitation d'intervenants et l'organisation opérationnelle afin de continuer à favoriser la participation effective.

Démarche 5. Coconstruire le cadre de la formation avec les étudiants

L'objet

Faire pleinement participer les étudiants à la définition du cadre de la formation, allant du choix des intervenants à la définition des contenus, tel est l'enjeu de cette démarche formative. Elle implique exclusivement formateurs et étudiants qui travaillent conjointement à la définition de contenus et de modalités pédagogiques. Elle fait évoluer la culture professionnelle liée à la formation car l'ingénierie pédagogique se retrouve au croisement des savoirs d'action des formateurs et des savoirs d'expérience des étudiants.

La démarche se met en œuvre durant la formation (fin de première année).

Pour quoi faire ?

Il s'agit de faire de l'étudiant un acteur à part entière de l'ingénierie pédagogique. Son investissement lui permet de donner du sens à son parcours de formation tout en cultivant de la motivation à son égard. Du côté du formateur, il s'agit de faire évoluer ses représentations et à travers cette nouvelle manière de faire, de perpétuer le plaisir à mettre en œuvre l'ingénierie pédagogique.

Trois objectifs sont énoncés :

- 1/ Participer activement à la définition des contenus
- 2/ Participer activement au choix des intervenants
- 3/ Participer activement à la définition des modalités pédagogiques

Il est précisé que cette démarche doit se faire dans un temps dédié en dehors de celui des enseignements.

Et concrètement ?

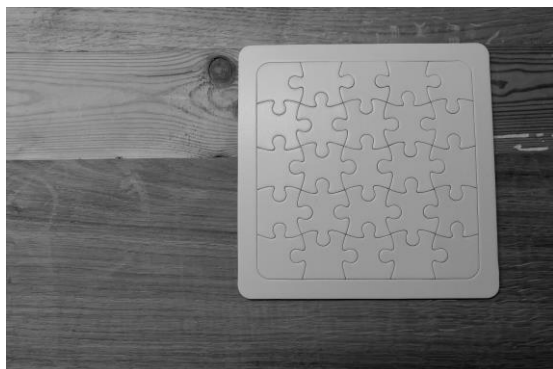
Cette démarche implique la présence de formateurs et d'étudiants.

Dans un premier temps, est constitué un binôme référent composé d'un formateur et d'un étudiant. Ce binôme a en charge l'élaboration du calendrier de la démarche et s'assure du bon déroulement de la coconstruction. Il a un rôle d'animation et de régulation des différents temps d'élaboration. Enfin, il centralise les comptes rendus et porte les décisions au niveau institutionnel.

Suite à la définition de ce binôme, un groupe composé du binôme et d'étudiants se forme pour travailler à la formalisation de propositions concrètes concernant des contenus de formation, des interventions et des modalités pédagogiques.

La participation des étudiants à cette démarche doit reposer sur le volontariat et peut être intégré au parcours engagement.

Pour aller plus loin : les modules interdisciplinaires du collectif SOIF



Ces modules s'appuient sur la constitution d'une équipe composée de professionnels, chercheurs, formateurs et personnes concernées. Comme il est indiqué sur le site internet du collectif, « Cette démarche s'inscrit dans le mouvement actuel visant à renforcer la participation des "personnes accompagnées" dans les formations en travail social, mais le dépasse largement : il ne s'agit pas en effet d'offrir un simple espace de témoignage à des personnes ayant eu un vécu lié à la précarité, mais bien de mobiliser et transformer cette expérience

pour construire un nouveau contenu de formation. Les personnes concernées sont ainsi rémunérées à la fois pour leur travail d'élaboration du module, et en tant que co-formateurs au sein de l'équipe. »

Mobilisant une pédagogie active, ces modules ont une visée auto-formative, c'est pourquoi elle peut notamment faire partie prenante de la formation des travailleurs sociaux.

Par exemple, le collectif SOIF a mis en œuvre un module dédié à la précarité avec l'intervention des chercheurs de l'ODENORE, spécialistes des questions relatives au non-recours aux droits. Il avait pour objectif de travailler à des représentations et définitions communes de la précarité et du non-recours. Ce travail doit aboutir à la tenue de débats qui sont l'occasion d'approfondir les notions pour les professionnels de l'action sociale et les étudiants.

Bibliographie indicative

La démarche ATD Quart-Monde du croisement des savoirs et des pratiques

ATD Quart Monde, « Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale », 2006. Disponible à partir de : www.atd-quartmonde.fr

CARREL Marion, LOIGNON Christine, BOYER Sophie, DE LAAT Marianne, « Les enjeux méthodologiques et épistémologiques du croisement des savoirs entre personnes en situation de pauvreté, praticien.ne.s et universitaires. Retours sur la recherche ÉQUIsantÉ au Québec », *Sociologie et société*, 2017, vol. 49, n°1. Disponible sur : <https://id.erudit.org/iderudit/1042808ar> (consulté le 29 octobre 2020)

DEFRAIGNE TARDIEU Geneviève, « Coconstruction de savoir à l'université populaire Quart Monde », *Écologie et politique*, 2015/2, n°51, pp.81-92.

DELAAT Marianne, BOYER Sophie, HUDON Catherine, GOULET Emilie, LOIGNON Christine, « Le Croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté. Une condition nécessaire pour une société du savoir inclusive », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, 2014/2, n°17, pp. 69-91.

FERRAND Claude (dir.), *Le croisement des pouvoirs : Croiser les savoirs en formation, recherche, action*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2009.

FERRAND Claude, « De l'exclusion sociale et culturelle à la pédagogie du croisement des savoirs », *Pensée Plurielle*, 2001/1, n°3, pp.35-52.

FERRAND Claude « Genèse et enjeux du programme Quart Monde-Université », in Groupe de recherche Quart Monde-Université, *Le croisement des savoirs. Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble*, Paris, Éditions de l'Atelier/ Éditions ouvrières & les Éditions Quart Monde, 1999, pp. 11-38.

GALVANI Pascal, « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-formation-action Quart Monde/Université », *Revue française de pédagogie*, 1999, n°128, pp. 25-34.

GELINEAU Lucie, DUFOUR Emilie, BELISLE Micheline, « Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs », *Recherches Qualitatives*, Hors-série, 2012, n°13, pp.35-54.

GRUPE DE RECHERCHE QUART-MONDE-UNIVERSITE et Quart Monde partenaire, *Le croisement des savoirs et des pratiques*, Ivry-sur-Seine, Éditions Quart Monde/Éditions de l'Atelier, 2008.

LOBOS BALCARCEL Sergio, « Le croisement des savoirs : une épistémologie de la reconnaissance », *Revue ATD Quart Monde*, 2016/4, n°240, pp. 37-42.

ROSENBERG Suzanne, « Qu'apportent les savoirs d'expérience à la formation des professionnels ? Point de vue sur les co-formations par le « croisement des savoirs et des pratiques[®] », *Vie sociale*, 2019/1-2, n°25-26, pp. 113-129.

WRESINSKI Joseph, « La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduit au combat », Introduction à la rencontre du comité permanent de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale », Palais de l'UNESCO, 3 décembre 1980. Disponible sur : <http://archive.mcxapc.org/docs/cerisy/a6-5.pdf> (consulté le 29 octobre 2020).

Formation à l'intervention sociale et participation

AUTES Michel, *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod, 2013.

CARREL Marion, « Injonction participative ou *empowerment* ? Les enjeux de la participation », *Vie sociale*, 2017, septembre, n°19, pp. 27-34.

DELHAYE Pascaline, GALLIOT Donatienne, « La participation des personnes accompagnées à la formation des travailleurs sociaux », *Le sociographe*, 2019/4, n°68, pp.73-86.

GISSINGER-BOSSE Célia, « La participation en travail social entre idéal et réalité : de la formation initiale à son application sur les terrains », *Le sociographe*, 2019/4, n°68, pp. 57-71.

HATANO-CHALVIDAN Maude, « L'individualisation des parcours de formation dans le champ du travail social : entre tensions et ambivalences », *Formation emploi*, 2012, n°119, pp. 83-100.

JAEGER Marcel, « Les nouvelles formes de participation des personnes accompagnées dans les instances de gouvernance et dans les formations », *Vie sociale*, 2017 septembre, n°19, pp. 15-25.

MORIN Paul, « La participation des personnes usagères et des proches à la formation : l'expérience de l'école de travail social de l'université de Sherbrooke au Québec », *Vie sociale*, 2017/3, n°19, pp.199-208.

VALLET Patricia, « Préalables à toute participation des personnes concernées aux formations en travail social », *Vie sociale*, 2019/1-2, n°25-26, pp. 243-254.

VIEIRA FRAGA-LEVIVIER Ana Paula, TOURRILHES Catherine, « La recherche-action comme cadre de formation en travail social », *Pensée Plurielle*, 2012/2-3, n°30-31, pp.243-253.

Recherche participative, collaborative

BLONDIAUX Loïc, FOURNIAU Jean-Michel, MABI Clément, « Chercheurs et acteurs de la participation : liaisons dangereuses ou collaborations fécondes ? », *Participations*, 2016/3, n°16, pp. 5-17.

BOUCHER Emmanuel [coord], *La recherche dans les organismes de la formation et de l'intervention sociale : enjeux et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2008.

BOUMEDIAN Naoual, « Négocier sa place de chercheur dans une "approche collaborative". Entre exigences scientifiques et attentes professionnelles », *Sociétés et jeunesses en difficultés*, 2016, Printemps, n°16. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/sejed/8144> (consulté le 23 novembre 2020)

BOURDIEU Pierre, *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA éditions, 1997.

BRUGGEMAN Delphine, « Une enquête ethnographique en centre d'hébergement : démarches collaboratives et implications réciproques du chercheur et des professionnels », *Sociétés et jeunesses en difficultés*, 2016, Printemps, n°16. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/sejed/8144> (consulté le 23 novembre 2020)

CHERONNET Hélène, CHAUVIERE Michel, « Formation et recherche dans le travail social : de nouveaux espaces de collaboration ? », *Sociétés et jeunesses en difficultés*, 2016, Printemps, n°16. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/sejed/8144> (consulté le 23 novembre 2020)

JAEGER Marcel [coord.], *Conférence de consensus, le travail social en recherche*, Paris, Dunod, 2014.

HERNANDEZ Valéria A., « Chercheur-décideur. Quelle synergie entre champ politique et sciences sociales ? », *Journal des anthropologues*, 2002, 88-89. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/jda/2857> (consulté le 29 octobre 2020)

FONTAN Jean-Marc, LONGTIN David, RENE Jean-François, « La recherche participative à l'aune de la mobilisation citoyenne. Une innovation sociale de rupture ou de continuité ? », *Recherches participatives*, 2013, vol. 25, n°2. Disponible sur : <https://id.erudit.org/iderudit/1020825ar> (consulté le 29 octobre 2020)

LES CHERCHEURS IGNORANTS (collectif), *Les recherches-actions collaboratives, Une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2015.

LYET Philippe, « Les recherches conjointes : Des tentatives pour construire des "connaissances composites" appropriables par les scientifiques et les intervenants », *Sociétés et jeunesses en difficultés*, 2016, Printemps, n°16. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/sejed/8144> (consulté le 23 novembre 2020)

LYET Philippe, « Les recherches conjointes : faire connaissance pour faire société », *Actualité sociale*, 2020, novembre, pp.22-24.

MANUELLO Pascale, SICOT François, « Méthode d'analyse en groupe d'acteurs et souffrances psychosociales sur un quartier en relégation sociale », *Empan*, 2016/3, n°103, pp.111-119.

MESNIER Pierre-Marie, MISSOTTE Philippe, [coord.], *La recherche-action : une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, 2003.

MIALARET Gaston, « Savoirs théoriques, savoirs scientifiques et savoirs d'action en éducation », in BARBIER Jean-Marie, *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, PUF, 1998.

PATUREL Dominique, « La recherche participative comme enjeu pour la recherche en travail social », *Le sociographe*, 2014/5, Hors-série 7, pp.103-124.

RULLAC Stéphane, « Recherche Action Collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un bricolage scientifique », *Pensée Plurielle*, 2018/2, n°48, pp. 37-50.

RULLAC Stéphane, *La science du travail social : hypothèses et perspectives*, Issy-les-Moulineaux, ESF éditions, 2012.

SUSINI Dominique, NOBLE François, « La recherche : un territoire à conquérir, un regard d'acteurs engagés », in NOGUES Henry ; ROUZEAU Marc ; MOLINA Yvette, UNAFORIS, [coord.], *Le travail social et ses formations à l'épreuve des territoires*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2011.

VAN CAMPENHOUT Luc, FRANSSSEN Abraham, CANTELLI Fabrizio, « La méthode d'analyse en groupe. Explication, applications et implications d'un nouveau dispositif de recherche », *SociologieS*, mis en ligne le 05 novembre 2009, consulté le 20 juin 2018. URL : <https://journals.openedition.org/sociologies/2968>

VAN CAMPENHOUDT Luc, CHAUMONT Jean-Michel, FRANSSSEN Abraham, *La Méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux*, Paris, Éditions Dunod, 2005.



Pôle Ressources Recherche Régional Centre-Val de Loire

17 rue Groison
BP 77554 Tours Cedex 2
02 47 42 95 41
p3r@p3rcentre.com
www.p3rcentre.com

Le P3R Centre-Val de Loire a été créé en 2009 dans le cadre de la circulaire du 6 mars 2008 du Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité visant à soutenir et développer les pôles ressources en recherche, action et le travail social. Il vise à la collaboration des acteurs de la recherche, de la formation et du secteur professionnel. Ainsi, il répond au besoin de soutenir et pérenniser les liens entre les acteurs.

À travers cette fonction d'interface et d'animation, le P3R a plusieurs objectifs :

- Le recensement et la valorisation des travaux de recherche en travail social,
- Le développement de la recherche (fondamentale et appliquée) dans les formations,
- L'appui aux études de terrain permettant la production de connaissances sur l'action sociale,
- L'aide aux organismes d'action sociale dans les demandes liées à la question sociale.

Il est soutenu par la DRASS de la Région Centre-Val de Loire et porté par l'Institut du Travail Social de Tours. Un comité de pilotage associant l'ITS Tours, l'IRFSS Croix-Rouge de Tours, l'ERTS d'Olivet et le CREAI Centre-Val de Loire en définit les orientations.